



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Emploi des jeunes

Question au Gouvernement n° 3204

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Florence Morlighem.

Mme Florence Morlighem. La crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons aura dans les prochains mois de fortes répercussions économiques et sociales. La première urgence, soulignée par le Président de la République lors de son interview du 14 juillet et par le Premier ministre lors de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale hier, concerne l'avenir de nos jeunes. Un plan pour la jeunesse sera discuté avec les partenaires sociaux dès ce vendredi car rien ne se fera sans dialogue social.

Il y a une véritable urgence sociale : 700 000 jeunes arrivent dès septembre 2020 sur le marché du travail. Il faut aller chercher les jeunes les plus éloignés de l'emploi. Beaucoup a été fait depuis juin 2017 par le Gouvernement, soutenu par la majorité présidentielle – par exemple, le développement de l'apprentissage – mais la crise exceptionnelle que nous connaissons nous oblige à accélérer et à créer des mécanismes nouveaux, en particulier pour les jeunes qui n'ont pu trouver une entreprise pour les accueillir en apprentissage ou en alternance.

Le service civique est un très bel outil d'engagement citoyen, destiné aux jeunes désireux de s'impliquer dans la vie de la cité. Il fonctionne : 140 000 jeunes sont aujourd'hui sous contrat. Il faut le développer pour toucher les jeunes éloignés de l'emploi.

Il faut tout faire pour que les jeunes puissent avoir accès au marché du travail. Cela passe par une amplification de la réduction des coûts du travail pour les jeunes de moins de 25 ans, menée depuis juin 2017.

Mais les situations des jeunes sont hétérogènes et doivent être appréhendées dans toute leur complexité. Il faut permettre aux jeunes privés de perspectives d'embauche à court terme de poursuivre leurs études, avec un accompagnement social.

Pouvez-vous, madame la ministre du travail, nous présenter les principaux axes de la politique gouvernementale ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Mme Élisabeth Borne, ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion. Vous avez raison, madame la députée, notre urgence, c'est la jeunesse. Je connais votre engagement sur ce sujet dans le département du Nord.

Nous avons demandé des sacrifices importants à nos jeunes pendant le confinement pour protéger nos aînés.

Nous devons maintenant leur renvoyer l'ascenseur. Notre objectif est simple : ne laisser aucun jeune sans solution ; apporter des réponses adaptées à chaque situation.

Pour les jeunes les plus proches de l'emploi, nous faciliterons les embauches en accordant une compensation de charges à hauteur de 4 000 euros par an, pour une embauche en CDI ou en CDD suffisamment long.

Pour ceux qui veulent s'engager dans la voie de l'apprentissage ou dans un contrat de professionnalisation, nous continuerons à mettre le paquet : nous verserons une prime de 5 000 euros pour les moins de 18 ans et de 8 000 euros pour les plus de 18 ans.

Pour les plus éloignés de l'emploi, nous créerons 300 000 parcours ou contrats d'insertion supplémentaires...

M. Régis Juanico. Il ne fallait pas les supprimer !

M. Boris Vallaud. Cela s'appelle des contrats aidés !

Mme Élisabeth Borne, ministre. ...en nous appuyant sur les dispositifs existants et en travaillant avec les acteurs locaux pour que ces contrats constituent un véritable tremplin vers un emploi durable.

Enfin, nous créerons 100 000 postes supplémentaires en service civique pour ceux qui souhaitent accomplir une mission utile à la société en attendant que la conjoncture s'améliore.

Ce plan sera discuté avec les partenaires sociaux demain, conformément à la méthode qui vous a été exposée par le Premier ministre hier.

Notre jeunesse ne peut attendre. La réponse que nous élaborerons avec les partenaires sociaux et les territoires sera à la hauteur. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM et quelques bancs du groupe MODEM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Florence Morlighem](#)

Circonscription : Nord (11^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3204

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Travail, emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 juillet 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 juillet 2020](#)